

Conseil des Alliances

Rencontre du 9 octobre 2021

Compte-rendu

Participants: Etaient présents : Ana Campina (professeur université FP), Anne-Françoise Nicolay (Administration communale de Jette - Bruxelles), Armel Prieur (association Compte Carbone, auteur de "Compter"), Fernanda Spencer (ONG Fundamental, Cap Vert), Fernando Bandeira (professeur université FP), João Casqueira (professeur université FP), Lydia Papandreou (indépendante), Mehdi Jendoubi (étudiant université FP), Paolo Casagrande (ingénieur agronome retraité), Samuel Thirion (SG Réseau TOGETHER), Laure Luciani et Isabel (communauté Tamera) assuraient l'interprétation du portugais vers le français, Ana Maria Eyng (Université de Curitiba au Brésil) est venue en fin de réunion.

Objectifs de la rencontre: Préciser les responsabilités des différents types d'acteurs (services publics, citoyens, entreprises, centres de formation et de recherche, etc.) dans la réduction des émissions de gaz à effets de serre et, plus généralement, le bien-être de tous, générations futures incluses avec trois sous-objectifs :

- Identifier les responsabilités transversales et celles plus spécifiques de chaque type d'acteur .
- Réfléchir au processus de mise en place de ces responsabilités
- Préciser la suite du processus.

1 - Identifier les responsabilités transversales et celles de chaque type d'acteur .

Un document de base présentant une première hypothèse des responsabilités était proposé comme point de départ du débat.

a) Responsabilités transversales et différents types d'acteurs à considérer

Idée principale: Responsabiliser les différents niveaux, individuels et collectifs, par rapport à l'objectif du bien-être de tous en réduisant l'impact carbone en dessous de 2 tonnes équivalent CO2 par habitant implique :

- d'accroître la capacité d'autonomie locale des habitants partageant un même espace de vie (village ou quartier d'une ville), notamment en termes d'alimentation, accès à l'eau potable, santé, énergie, habitat, etc. (principe d'une subsidiarité économique au plus bas niveau)/
- et donc permettre l'auto-organisation des populations locales en associations d'habitants par quartier en ville et par village en milieu rural, décidant ensemble des objectifs partagés et des mesures à prendre (par exemple pour une meilleure utilisation et partage des ressources).

Cette idée a été illustrée et argumentée par Armel Prieur auteur du livre "Compter" sur la base du chapitre 6 intitulé "remplacer des pyramides par des cercles". Il s'appuie sur une recherche réalisée par Robin Dunbar¹ dont il ressort que le nombre de contacts suivis par un même individu ne dépasse pas 150. Au delà de ce plafond, la confiance mutuelle et la communication ne sont plus assurées et demandent d'avoir recours à des systèmes hiérarchiques, Armel Prieur propose alors une idée simple : L'organisation d'une société sur la base d'îlots de 100 familles apporterait la qualité des responsabilités qui est perdue dans nos systèmes hiérarchisés à l'infini. Il rappelle

1 R.I.M. Dunbar *Neocortex as a constraint on group size in primates*, Journal of Human Evolution, vol. 22, n°6, juin 1992, p. 468-493.

que l'organisation en cercles de familles se retrouve dans les sociétés matrilocales (par exemple chez les amérindiens) tandis que les organisations hiérarchiques, qui domine aujourd'hui le monde, sont essentiellement le produit de sociétés patriarcales. Nous sommes donc face à un besoin de changement de paradigme redonnant une place essentielle aux femmes.

L'organisation de la société en îlots d'une centaine de familles partageant un même espace de vie tout en étant interconnectés (idée d'un archipel) semble être en effet la seule qui puisse permettre d'atteindre les objectifs de bien-être de tous en restant en dessous du plafond des 2 tonnes de CO2 par an. De nombreux arguments militent dans ce sens :

- la relocalisation de l'économie par le renforcement de l'autonomie locale (alimentaire, énergétique, etc.) est devenue une nécessité impérieuse pour éliminer tous les coûts en carbone inhérents aux circuits longs et à la circulation de marchandises tout autour de la planète ;
- le nombre indicatif de 100 familles permet une diversité suffisante en matière de générations, de métiers, de capacité d'autosatisfaction des besoins de base. Elle assure une assez grande diversité pour ne pas s'ennuyer et développer une offre culturelle locale s'appuyant sur la créativité de chacun, trop souvent étouffée dans les systèmes hiérarchiques ;
- la cohésion et la solidarité sociale entre familles qui se connaissent toutes permet d'assurer les services publics de manière totalement décentralisée, répondant ainsi à la nécessité d'une réduction drastique de l'impact carbone des services publics (voir conclusions de la réunion antérieure du CdA). Par exemple cela permettrait plus facilement de garder actives à domicile les personnes âgées, au lieu de les parquer dans des Ehpad, ainsi qu'une meilleure intégration des jeunes, la valorisation des relations intergénérationnelles, etc.
- Cela génère une capacité d'accueil de réfugiés que les politiques nationales sont impuissantes à résoudre, faisant le lit des politiques d'extrême droite, alors que les besoins d'accueil des réfugiés climatiques s'accroîtront rapidement au cours des prochaines décennies.
- Cela s'avère également indispensable pour résoudre les crises humanitaire et sortir de l'engrenage des politiques d'assistance au profit des politiques de développement.

Pour toutes ces raisons et d'autres, ce type d'organisation en îlots d'une centaine de familles interconnectées devrait constituer l'objectif de transformation nécessaire guidant une nouvelle vision du progrès et la définition des responsabilités à différents niveaux.

Fernanda Spencer de l'organisation Fundamental au Cap Vert a informé que ce type d'organisation existe déjà dans ce pays. Dans l'île de Santo Antão où son ONG intervient, chacun des quelques 400 villages (représentant chacun plus ou moins une centaine de familles) a une association d'habitants où tous les problèmes sont discutés et résolus au niveau local, entre les familles, faisant appel aux municipalités, ONG et ministères uniquement quand des appuis extérieurs sont nécessaires. Une plateforme de concertation, appelée Commission Régionale de Partenaires (CRP) fonctionne au niveau de l'île, dans laquelle toutes les associations d'habitants sont représentées, ainsi que les municipalités, les différents ministères, ONG, associations d'entreprises, etc et où sont mis en rapport tous les besoins émanant des associations d'habitants et les ressources disponibles pour y répondre.

Samuel Thirion a complété cette information en expliquant qu'il s'agit d'une politique nationale mise en place en 2000 dans le cadre d'un projet national de lutte contre la pauvreté en milieu rural soutenu financièrement par le FIDA (Agence des Nations Unies pour la lutte contre la pauvreté en milieu rural). Ce projet, inspiré des principes du programme européen décentralisé

LEADER mais en les appliquant jusqu'au niveau des villages, a donné des résultats spectaculaires en termes de réduction de la pauvreté (allant au-delà des ODD), stoppant et même inversant l'exode rural vers les villes. Au cours des vingt années de ce programme, le Cap Vert a constitué un véritable laboratoire d'expérimentation sociale permettant de tirer des enseignements essentiels en termes de méthodes, que ce soit dans la conduite démocratique des associations d'habitants, dans les rapports avec les institutions publiques et privées ou encore dans les évaluations participatives et la gestion partagée de connaissances. Ces enseignements gagneraient à être mieux connus et partagés pour éviter de réinventer la roue à chaque fois, même si chaque contexte nécessite un processus d'apprentissage qui lui est propre.

Lydia Papandréou a exprimé des réserves par rapport à cette vision, notamment le risque de communautarisme, de formes de domination voire d'exploitation cachées. Armel Prieur explique dans son livre que l'idée d'îlots ne signifie pas isolement, mais c'est l'interaction et les échanges entre îlots qui prévaut. Samuel Thirion revient sur l'expérience du Cap Vert qui met précisément en évidence comment un processus de concertation permanent entre associations d'habitants et acteurs institutionnels permet de dépasser ces risques et d'insuffler un apprentissage autour de valeurs partagées, notamment le bien-être de tous, l'équité, la solidarité et la démocratie directe et inclusive. La question des valeurs partagées est essentielle et sans doute les universités ont un rôle important à jouer dans leur mise en avant.

Mehdi Jendoubi attire l'attention sur le rôle majeur des écoles car c'est là que se forment les générations futures. Apprendre et mettre en pratique ces valeurs avec les enfants et adolescents est essentiel. Dans la liste proposée des différents types d'acteurs il faudrait donc inclure les écoles. Les media sont également un type d'acteur important à considérer, comme certains l'ont rappelé.

En conclusion, pour que les avantages considérables que cette idée des îlots de 100 familles soient effectifs et qu'elle puisse se réaliser dans les meilleures conditions possibles, il faut pouvoir compter sur la responsabilité de tous les types d'acteurs : pouvoirs publics, écoles, médias, entreprises, et chercheurs, sans oublier les citoyens eux-mêmes. Au lieu de quatre types comme proposé dans le document de base, c'est donc six types d'acteurs pour lesquels une réflexion sur les responsabilités s'impose. Lors de la réunion nous avons pour le moment surtout travaillé sur les responsabilités des pouvoirs publics celles des citoyens et celles des entreprises.

b) Responsabilités des pouvoirs publics (États, collectivités territoriales, relations publiques internationales)

Rappel des responsabilités présentées dans le document de base :

- Créer un cadre juridique et législatif adapté au besoin d'auto-organisation locale des populations et mettre en place les politiques de soutien à cet effet.
- décentraliser les services en s'appuyant sur les associations d'habitants comme relais.

Au niveau des relations internationales, Anne-Françoise Nicolay a donné l'exemple de la coopération décentralisée de sa commune, Jette à Bruxelles, avec certaines du sud Maroc. Elle indique que l'approche par quartiers, voire en dessous (îlot de familles) a très bien fonctionné dans le cadre de cette coopération parce que l'environnement culturel et institutionnel (municipalités) local s'y prête. En revanche c'est pratiquement impossible dans sa commune à Bruxelles car les règles de fonctionnement institutionnel sont beaucoup trop lourdes.

Un débat s'est alors engagé sur le fait qu'en Europe on a beaucoup trop tendance à considérer

que nous sommes les pays les plus avancés en termes de bonne gouvernance (démocratie, droits de l'homme, etc), alors qu'à bien des égards, nous avons beaucoup à apprendre des pays du sud, précisément sur cette capacité d'organisation locale. Nous ne devons pas non plus oublier que les pays du sud ont toujours été en dessous de 2 tonnes d'émission de GES par habitant en moyenne et que la nécessité d'une réduction drastique se pose d'abord pour les pays du nord.

Anne-Françoise explique que la difficulté de l'approche au Maroc tient avant tout à une insuffisance de formation des habitants. Un net déséquilibre apparaît donc entre la capacité d'organisation locale au sud mais avec des besoins de formation tandis qu'au nord c'est plutôt le contraire (niveaux de formation plus élevés mais forts blocages institutionnels).

Ceci invite à revoir les paramètres de la coopération internationale nord-sud dans un sens d'échanges de savoir faire et méthodologie plus équilibré. Il est essentiel de sortir d'une coopération calquée sur les critères et modes de fonctionnement des pays du nord, très hiérarchisés et verticaux vers l'ouverture à des fonctionnements horizontaux s'appuyant sur les populations locales, à l'exemple de l'intervention du FIDA au Cap Vert entre 2000 et 2020. Samuel Thirion a donné l'exemple du Gabon où les fonds pour l'aide sociale n'ont jamais pu être mis en œuvre faute d'un appareil capable de repérer les populations nécessiteuses, notamment dans les zones rurales éloignées et les bidonvilles, alors qu'une approche décentralisée au niveau de petites communautés (les îlots de 100 familles) serait incroyablement plus efficace et porteuse de dynamiques locales.

Joao Casqueira a indiqué que le cette nécessaire révision des rapports nord-sud se pose également au niveau de la CPLP (Communauté des Pays de Langue Portugaise, regroupant le Portugal et ses anciennes colonies).

c) Responsabilités des citoyens organisés en associations d'habitants

Rappel des responsabilités présentées dans le document de base :

- Assurer l'accès aux besoins de base pour tous et faire appel aux aides des collectivités territoriales et des États quand les ressources locales sont insuffisantes, au sein de structures de concertations territoriales constituées à cet effet ;
- Assurer un fonctionnement démocratique des associations d'habitants avec un droit égal à la parole pour tous et l'écoute mutuelle, évitant toutes les formes de discrimination, domination et de manipulation ;
- Développer les bases d'une économie circulaire de réutilisation, réparation, recyclage, partage des ressources en fonction des besoins de chacun ;
- Gérer le territoire de vie comme un bien commun facteur de bien-être de tous de manière durable en protégeant les sols, la flore, la faune, les écosystèmes naturels et en développant la biodiversité ;
- Accueillir, en concertation avec d'autres territoires et associations et les administrations, les personnes et familles qui ont besoin d'un soutien (chômeurs, sans abris, réfugiés,).

Le débat a porté sur la nécessaire changement des mentalités pour parvenir à ces responsabilités, ce qui renvoie aux responsabilités d'autres types d'acteurs, notamment les entreprises, les média et les écoles. Par exemple en Europe, les citoyens, sont habitués à tout recevoir.

Egalement la nécessité d'une place plus importante des femmes qui sont beaucoup plus portées à prendre soin dans la proximité et à accueillir. Elles devraient pouvoir jouer un rôle majeur dans la société, à l'image des sociétés matrilocales dont a parlé Armel Prieur.

d) Responsabilité des entreprises

Rappel des responsabilités présentées dans le document de base :

- Identifier avec les associations d'habitants les besoins en produits industriels qu'ils ne peuvent pas produire eux-mêmes et établir des accords de fourniture sur le long terme prenant en compte les réductions d'impact nécessaires sur les ressources (réutilisation des emballages, produits durables, facilement réparables et recyclages localement) et les accompagnements nécessaires pour les entretiens (économie de fonctionnalité et de coopération)

Débat

Cela a été dit à plusieurs reprises, ces responsabilités impliquent de mettre fin à toutes les publicités incitatrices à la consommation. L'expression des besoins doit partir des citoyens (îlots de 100 familles) et c'est à eux d'exprimer ces besoins et à rechercher les entreprises à même d'y répondre et non l'inverse.

Mehdi Jendoubi met en avant la nécessité de règles pour éviter toute information mensongère, notamment par rapport au « greewashing » dont abuse abondamment les entreprises (voir article du Monde Diplomatique : <https://www.monde-diplomatique.fr/2021/07/RAIM/63269>)

Lydia Papandreou a souligné le rôle majeur des citoyens, pour faire évoluer les entreprises, non seulement à l'extérieur comme demandeurs de biens et services, mais également à l'intérieur des entreprises (travailleurs, détenteurs de parts sociales dans les coopératives, fournisseurs, etc.) _

En vue de viabiliser les productions décentralisées à petites échelles, Samuel Thirion insiste sur la nécessité de trouver d'autres sources de rentabilité que les économies d'échelle , notamment les circuits courts, l'absence d'emballage non retournés, les ateliers locaux ayant recours à certains outils spécifiques comme les imprimantes 3D,

Mehdi Jendoubi attire sur l'attention sur la nécessaire réduction du temps de travail au sein des entreprises pour que chacun puisse se dédier à la vie locale au sein de son îlot de 100 familles (voir article du Monde Diplomatique : <https://www.monde-diplomatique.fr/2021/06/LECOEUVRE/63211>)

Fernando Bandeira a souligné l'importance des entreprises spécialisées dans la lutte contre le gaspillage et le recyclage, Il a donné l'exemple de ReFood, qui récupère les invendus des supermarchés et restaurants pour les mettre à disposition des personnes qui en ont besoin. On peut aussi citer toutes les entreprises d'insertion qui font du recyclage.

e) Responsabilité des médias

f) Responsabilité des écoles

Ces deux points essentiels n'ont pas été travaillé dans la réunion et devront être traités lors de la prochaine réunion.

g) Responsabilités des chercheurs, université et instituts spécialisés

Rappel des responsabilités présentées dans le document de base :

- Travailler avec les différents partenaires pour les aider :

1) dans la réflexion et les échanges, notamment sur les valeurs partagées, les méthodes et les

solutions aux problèmes rencontrés ;

2) dans les évaluations d'impact et les choix à réaliser pour progresser vers le bien-être de tous durable (voir, entre autres, l'outil existant sur wikispiral.org dans le cadre du projet "Ensemble apprenons à faire les bons choix").

2- Réfléchir au processus de mise en place de ces responsabilités

Dans le document de base il est avancé l'idée d'un engagement global sous la forme de ce qui pourrait être un contrat social de coresponsabilité pour le bien-être de tous et celui des générations futures. Ce contrat social préciserait les responsabilités de chaque type d'acteur (État, collectivités locales, citoyens, entreprises, media, écoles et centres de formation et de recherche), comme nous avons essayé de le faire dans cette rencontre. Il servirait de référence partagé par tous, invitant chacun à porter l'attention ce sur quoi il est censé progresser en interaction avec les autres et en apprenant à le faire dans des pratiques collaboratives entre tous.

Il n'a pas été possible, faute de temps, d'aborder cette question pendant la rencontre, et elle devra être traitée lors de la prochaine rencontre.

3- Préciser la suite du processus.

Ana Campina a suggéré de faire part de nos réflexions au Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Cette idée a été bien reçue car il pourrait être intéressé par une démarche qui propose une ouverture pour sortir de l'impasse actuelle, par la mobilisation de toutes les strates de la société et pas uniquement les gouvernements face auquel il se sent impuissant.

Ceci nécessite évidemment la préparation d'un document bien construit et complet, présentant tous les arguments de manière objective et démontrée, sans parti pris.

Joao Casqueira a proposé de l'envoyer à Antonio Guterres le 10 décembre, journée internationale des droits de l'homme. Cela pourrait se faire aussi avec une communication aux media. D'ici là le programme de travail est le suivant :

- jusqu'au 23 octobre ce rapport est envoyé à tous les participants à la réunion qui peuvent le compléter
- à partir de là on pourra travailler sur l'élaboration du document final avec un petit groupe de travail constitué de Ana Maria Eyng, Ana Campina, Lydia Papandreou, Mehdi Jendoubi et éventuellement Anne-Françoise Nicolay (à confirmer); coordonné par Samuel Thirion. Par ailleurs Mehdi Jendoubi fera un compte rendu de la COP26 de Glasgow et de ses conclusions pour voir comment articuler le document avec ces conclusions.
- le 13 novembre après-midi une nouvelle rencontre aura lieu pour revoir le document et le compléter le document sur les points qui n'ont pas été encore traité. A cette rencontre seront invités d'autres acteurs essentiels.
- la rédaction finale sera à la charge d'un nouveau groupe de travail constitué à ce moment là.

Pour la prochaine réunion : Il serait aussi possible de penser au choix des pays pilotes pour une promotion de la stratégie du CdA en identifiant les situations les plus urgentes (voir par exemple : <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/rankings/>) mais là encore attention à ne pas se tromper d'indicateurs : l'urgence est la réduction drastique des émissions de CO2 dans les pays du nord !

Il est aussi possible de travailler avec des réseaux déjà constitués. Voir par exemple (https://ec.europa.eu/environment/green-city-accord_pt).
